



Pôle Expertise Comptable

65 rue Alexandre Dumas
75020 PARIS

Pôle Audit et Conseil

50 avenue Louis Luc
94600 CHOISY-LE-ROI

INSTITUTION SAINT JOSEPH

207 rue Félix Faure
76072 LE HAVRE Cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
ET RAPPORT SPECIAL SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31/08/2019

JMH Conseil

SARL au capital de 50 000 € - RCS Paris 330 686 635
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile de France
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes

Téléphone

01 42 61 14 34

Web

www.jmh-conseil.com
info@jmh-conseil.com

INSTITUTION SAINT JOSEPH

207 rue Félix Faure
76072 LE HAVRE Cedex

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/08/19

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Institution Saint Joseph » relatifs à l'exercice clos le 31/08/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de mon appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

2. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurances, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Choisy le Roi, le 3 décembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

Jean Michel HELENNE



BILAN AU 31 AOUT 2019

ACTIF	EXERCICE 2018 / 2019			EXERCICE 2017/18
	BRUT	AMORTIS. & PROVISIONS	NET	NET
I ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais de constitution	42 061,41	1 679,01	40 382,40	0,00
Concessions, brevets, licences	28 863,63	22 999,84	5 863,79	4 347,40
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Matériel de cuisine et de restauration	211 716,14	109 060,37	102 655,77	102 463,11
Matériel de lingerie	3 933,61	3 383,61	550,00	750,00
Mobilier d'enseignement taux 10 %	98 291,81	64 754,65	33 537,16	36 966,26
Mobilier d'enseignement taux 20 %	203 690,47	151 726,56	51 963,91	60 152,64
Equipt de labo et d'enseignt sp taux 20%	876 938,85	873 427,07	3 511,78	4 619,73
Equipt de labo et d'enseignt sp taux 10%	76 520,49	48 877,84	27 642,65	32 964,91
Mobilier et matériel d'infirmerie	1 297,08	1 297,08	0,00	0,00
Matériel de culte	16 417,90	12 402,30	4 015,60	6 023,40
Outillage	18 384,05	16 467,59	1 916,46	2 880,27
Inst.gales,agenct,aménagements des locaux	4 201 514,33	1 361 471,62	2 840 042,71	2 411 089,83
Matériel de transport	27 673,19	26 192,98	1 480,21	5 352,74
Matériel de bureau et informatique	415 597,54	396 365,50	19 232,04	35 398,57
mobilier de bureau	66 671,09	57 000,04	9 671,05	11 425,82
<i>Immobilisations en cours</i>	172 076,66	0,00	172 076,66	0,00
<i>Immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêt à l'Ass. Le Havre Yvetot Valliquerville	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêt à l'Ass. Protection des Sites	824 647,01	0,00	824 647,01	824 647,01
TOTAL I.....	7 286 295,26	3 147 106,06	4 139 189,20	3 539 081,69
II ACTIF CIRCULANT				
<i>Stock</i>				
Approvisionnements	250 281,17		250 281,17	238 491,43
Fournisseurs	0,00		0,00	0,00
Fournisseurs: ristournes et avoirs n. parv.	0,00		0,00	0,00
<i>Créances</i>				
Familles	0,00		0,00	0,00
Familles : créances douteuses	24 696,76	15 297,25	9 399,51	8 980,65
Avances au Personnel	7 277,80		7 277,80	5 197,17
Avances permanentes pour frais	0,00		0,00	0,00
Org.sociaux pdts à recevoir	2 016,14		2 016,14	54,80
Subv.de Fonctionnement à recevoir	7 899,88		7 899,88	310 999,12
Asst Protection des Sites	648 774,48		648 774,48	0,00
Asst Rue de Normandie	0,00		0,00	0,00
Débit.crédit.divers	9 705,50		9 705,50	3 224,56
<i>Disponibilités</i>				
HSBC	300 211,74		300 211,74	453 423,54
Compte Livret HSBC	733 153,07		733 153,07	300 000,00
Caisse d'Epargne	16 063,09		16 063,09	8 594,39
Livrets Caisse d'Epargne	2 421 850,16		2 421 850,16	2 961 884,11
Intérêts courus à recevoir sur Ets financiers	8 903,63		8 903,63	11 014,52
Caisse	2 026,45		2 026,45	446,07
Caisse en devises	3 388,96		3 388,96	2 783,16
III COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	104 523,90		104 523,90	56 707,25
TOTAL II + III.....	4 540 772,73	15 297,25	4 525 475,48	4 361 800,77
TOTAL GENERAL	11 827 067,99	3 162 403,31	8 664 664,68	7 900 882,46

BILAN AU 31 AOUT 2019

PASSIF	AVANT REPORTS		APRES REPORTS	
	EXERCICE 2018 / 2019	EXERCICE 2017/2018	EXERCICE 2018 / 2019	EXERCICE 2017/2018
I CAPITAUX PROPRES				
Fonds de dotation	648 052,48	648 052,48	648 052,48	648 052,48
Résultats cumulés	5 601 742,88	5 221 234,36	5 848 623,30	5 601 742,88
Résultats de l'exercice	246 880,42	380 508,52		
SITUATION NETTE	6 496 675,78	6 249 795,36	6 496 675,78	6 249 795,36
SUBVENTIONS D'EQUIP. SCOLAIRES AMORTISSABLES.....			795 304,36	513 705,49
Taxe d'apprentissage affectée		391 414,90		
Quôte part de la taxe d'apprentissage affectée		-380 628,05		
Subvention de la Région		238 454,46		
Quôte part de la subv. de la Région affectée		-77 098,77		
Subvention du Département		1 153 899,55		
Quôte part de la subv. du Département affectée		-530 737,73		
Subvention l'informatique		18 529,48		
Quôte part de la subv. informatique affectée		-18 529,48		
TOTAL I			7 291 980,14	6 763 500,85
II PROVISIONS				
Provisions pour risques			20 000,00	0,00
Provisions pour congés payés			0,00	0,00
Provisions pour charges financières			169 516,00	187 160,00
Provisions pour frais de construction			16 150,00	25 000,00
TOTAL II			205 666,00	212 160,00
III DETTES				
<i>Dettes financières</i>			0,00	0,00
Emprunt, solde créditeur banque		0,00		
Intérêts courus		0		
<i>Avances et acomptes</i>				
Familles			385 164,31	377 163,74
<i>Dettes d'exploitation</i>				
Fournisseurs			352 244,32	175 077,60
Fournisseurs : factures non parvenues			52 187,22	26 943,47
Dettes sociales et fisc.				
Fonds de formation continue			13 638,21	13 679,80
Fonds de contribution à l'effort de construction			14 168,48	13 709,98
URSSAF			78 909,68	78 874,01
AGRR Prévoyance			2 519,81	2 180,22
La Garantie Obsèques			210,44	228,75
HUMANIS retraite			19 708,38	22 295,73
Mutuelle			0,00	38,08
Taxe sur les salaires			28 538,84	26 200,15
Organisme soc.charges à payer			33 147,41	6 382,45
Etat- Prélèvement à la source			8 936,63	0,00
Dettes provisionnées du personnel			38 861,96	37 938,17
<i>Autres dettes</i>				
Asso. des Parents d'élèves			5 390,53	8 349,05
Asso. LH/Y/V			87 639,37	70 772,57
Asso. Rue de Normandie			14 505,56	12 104,38
Autres			14 898,05	11 471,58
Débiteurs et créditeurs divers ch.à payer			16 349,34	36 661,22
IV COMPTES DE REGULARISATION				
Produits perçus d'avance			0,00	5 150,66
Taxe d'apprentissage reçue à affecter			0,00	0,00
TOTAL III + IV			1 167 018,54	925 221,61
TOTAL GENERAL			8 664 664,68	7 900 882,46

C O M P T E D E R E S U L T A T

CHARGES	EXERCICE	2018 / 2019	EXERCICE 2017 / 2018
1 CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
MATIERES,FOURNITURES ET P. M. CONSOMMES.....		562 996,98	511 500,33
Produits d'alimentation	8 569,86		
Energie et fluides	30 381,36		
Fournitures et petit matériel	524 045,76		
CHARGES ET SERVICES EXTERIEURS.....		1 975 242,28	1 901 723,18
IMPOTS ET TAXES.....		8 671,05	9 291,45
COUT DU PERSONNEL.....		2 846 400,86	2 822 049,00
Appointements et indemnités	1 906 089,80		
Charges sociales	757 115,70		
Impôts,taxes et versements assimilés sur appointement	183 195,36		
TOTAL 1		5 393 311,17	5 244 563,96
2 AUTRES CHARGES FONCT., CHARGES FINANCIERES, AMORTISSEMENTS, PROVISIONS.....			
PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES.....		3 105,44	2 891,04
INTERETS BANCAIRES.....		88,21	221,62
DOTATIONS AUX AMORT. DES IMMOBILISATIONS.....		239 679,61	209 856,33
DOTATIONS AUX PROVISIONS.....		15 297,20	29 482,92
Provisions pour congés payés	0,00		
Provisions pour dépréciation des actifs circulants,	15 297,20		
Provisions pour indem. départ retraite	0,00		
TOTAL 2		258 170,46	242 451,91
3 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION.....		32 454,07	1 363,19
Charges except. sur opération de gestion	32 454,07		
Charges except. sur opération de gest. ex. antérieurs	0,00		
SUR OPERATIONS D'ELEMENT D'ACTIF.....		0,00	0,00
TOTAL 3		32 454,07	1 363,19
TOTAL DES CHARGES (1+2+3).....		5 683 935,70	5 488 379,06
EXCEDENT/ DEFICIT DE FONCTIONNEMENT.....		246 880,42	380 508,52
TOTAL GENERAL.....		5 930 816,12	5 868 887,58

COMPTÉ DE RESULTAT

PRODUITS	EXERCICE	2018 / 2019	EXERCICE 2017 / 2018
1 PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
REDEVANCES FAMILLES.....		3 035 436,36	2 887 175,89
Contribution familiale	1 925 753,92		
Cours de vacances+prépas	29 414,00		
Droits d'inscription	17 850,00		
Demi-Pension et repas occasionnels	647 349,73		
Redevance frais de reprographie	47 255,90		
Redevance livres	4 808,55		
Redevance frais d'affranchissement	38 780,46		
Redevance activités extra-scolaires	38 780,46		
Autres produits des activités annexes	2 123,00		
Redevance assurance	27 322,12		
Redevance matériel pédagogique	103 876,41		
Redevance produits dérivés	41 365,83		
Participation diocésaine	152 357,30		
Redevance sections linguistiques	90 441,27		
Redevance examens linguistiques	9 097,00		
Redevances brutes.....	3 176 575,95		
Réductions tarifaires sur scolarité	-95 633,26		
Réductions sur scolarité enfant du personnel	-45 506,33		
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.....		2 812 362,02	2 918 433,29
Forfait de l'Etat de la Région et du Département	2 633 212,02		
Pour livres scolaires,voyages, informatique	33 462,51		
Anpe, Agefiph	0,00		
Taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement	58 150,07		
Quote part des T.A.affectée à l'amortissement :			
- des équipements scolaires	143,35		
- de l'informatique pédagogique	86 649,31		
Repas enseignants	744,76		
AUTRES PRODUITS DE GESTION.....		31 855,44	27 212,12
Repas personnel	14 123,90		
Prestations diverses	17 731,54		
REPRISES SUR PROVISIONS.....		31 092,32	10 866,64
Transfert de charges d'exploitation	222,40		
Reprise sur provisions charges financières	17 644,00		
Provisions pour gros travaux	0,00		
Provisions pour dépréciation des créances	13 225,92		
TOTAL 1.....		5 910 746,14	5 843 687,94
2. PRODUITS FINANCIERS.....		14 423,42	17 922,96
Produits financiers,gain change	14 043,85		
Revenus des créances commerciales	379,57		
3. PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		5 646,56	7 276,68
Produits except. sur opération de gestion	5 566,56		
Produits except. sur opération de gest. ex. antérieurs	80,00		
Produits des cessions d'éléments d'actif cédés	0,00		
TOTAL 2 + 3.....		5 646,56	7 276,68
TOTAL DES PRODUITS.....		5 930 816,12	5 868 887,58
TOTAL GENERAL.....		5 930 816,12	5 868 887,58

Annexe aux comptes annuels

Institution Saint Joseph

207 rue Félix Faure

B.P. 9039

76 072 Le Havre cedex

Exercice 2018/2019

Clos le 31 août 2019

Préambule :

La présente annexe est issue du modèle d'annexe préconisée par l'Ordre des Experts-Comptables et le Conseil National de la Vie Associative.
Notre association en tant qu'établissement scolaire n'est pas fiscalisée.

1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

2. Méthodes Générales :***Convention de principe :**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence conformément aux hypothèses de base.

- Continuité de l'exercice.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

***Immobilisations :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'exploitation des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les immobilisations financières concernent les avances faites aux associations propriétaires immobiliers de nos murs.

***Amortissements des immobilisations :**

Il a été fait application des normes CRC 2002-10 et 2004-06. Il a été considéré qu'il y avait identité entre la durée d'usage et la durée économique.

Les principales durées d'amortissement sont :

- matériel de cuisine : 10 ans
- matériel d'enseignement : 10 à 15 ans
- équipement laboratoires : 5 ans
- agencement général : 20 ans
- matériel de bureau : 3 à 5 ans

***Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

***Provisions :**

Au 31 août 2019 nous avons constaté une provision d'indemnités de départ en retraite pour un montant de 169 516 €.

Cette provision est conforme en termes de méthode de calcul aux principes appliqués précédemment.

S'y ajoute aussi une provision pour litige de voisinage de 20 000€.

3. Tableau des immobilisations : état joint n° 1

4. Tableau des amortissements : état joint n° 2

5. Tableau des provisions : état joint n° 3

6. Etat des créances et dettes : état joint n° 4

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			42 061
Autres immobilisations incorporelles	24 555		4 309
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	1 461 487		18 970
Install. techniques, matériel, outillages industriels	3 749 679		600 486
Autres install., agencements, aménagements	27 673		
Matériel de transport	531 146		1 883
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			172 077
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	5 769 985		793 416
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	824 647		
TOTAL	824 647		
TOTAL GENERAL	6 619 186		839 786

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			42 061	
Autres immobilisations incorporelles			28 864	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions		8 069	1 472 388	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		148 650	4 201 514	
Autres install., agencements, aménagements			27 673	
Matériel de transport		15 958	517 071	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers			172 077	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		172 678	6 390 723	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			824 647	
TOTAL			824 647	
TOTAL GENERAL		172 678	7 286 295	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche		1 679		1 679
Autres immobilisations incorporelles	20 207	2 792		23 000
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 223 571	37 025	8 069	1 252 527
Installations, agencements divers	1 338 589	171 534	148 651	1 361 472
Matériel de transport	22 320	3 873		26 193
Matériel de bureau, informatique, mobilier	475 418	22 776	15 959	482 235
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 059 897	235 208	172 678	3 122 427
TOTAL GENERAL	3 080 105	239 679	172 678	3 147 106

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	1 679				
Autres immobilisations incorporelles	2 792				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	37 025				
Installations, agencements divers	171 534				
Matériel de transport	3 873				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	22 776				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	235 208				
TOTAL GENERAL	239 679				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges		20 000		20 000
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations	187 160		17 644	169 516
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	187 160	20 000	17 644	189 516
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	13 226	15 297	13 226	15 297
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	13 226	15 297	13 226	15 297
TOTAL GENERAL	200 386	35 297	30 870	204 813
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		15 297	13 226	
- financières			17 644	
- exceptionnelles		20 000		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	824 647		824 647
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	24 697	24 697	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 327	9 327	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 016	2 016	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	7 900	7 900	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	658 480	658 480	
Charges constatées d'avance	104 524	104 524	
TOTAL GENERAL	1 631 591	806 944	824 647
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	404 432	404 432		
Personnel et comptes rattachés	54 747	54 747		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148 467	148 467		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	37 475	37 475		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 391	5 391		
Autres dettes	518 557	518 557		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 169 068	1 169 068		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7. Changement de méthode de présentation

Néant.

8. Variation du compte report à nouveau

Origine -Bénéfice comptable n-1	380 508.52 €	
Affectation -Report à nouveau		380 508.52 €

9. Entités liées

Entités avec lesquelles Institut St Joseph est lié.	Poste du bilan			
	Autres Créances	Clients	Fournisseurs	Emprunts et dettes financières divers
	Comptes d'associés à l'actif	Créances	Dettes	Comptes d'associés au passif
Association Protection des sites	824 647			
Association Le Havre Yvetot				87 639
Association rue de Normandie				14 506
TOTAL	824 647			102 145

10. Produits à recevoir		9 705.50 €
- Remboursements à recevoir	9 705.50 €	
11. Clients et comptes rattachés		- 385 164.31 €
Clients : solde des comptes familles (nets des acomptes reçus) -	36 103.95 €	
Clients : acomptes reçus	- 349 060.36 €	
Clients : factures à établir	0 €	
12. Charges constatées d'avance		104 523.90 €
Charges d'exploitation :	104 523.90 €	
13. Produits constatés d'avance		0 €
Subvention Comenius :	0 €	
14. Fournisseurs et Comptes rattachés		404 431.54 €
Fournisseurs (débit- crédit)	352 244.32 €	
Fournisseurs factures non parvenues	52 187.22 €	
15. Détail des dettes fiscales et sociales		204 174.56 €
a) Personnel		26 700.00 €
Charges à payer sur congés payés	26 700.00 €	
b) Organismes sociaux		177 474.56 €
URSSAF	78 909.68 €	
AGRR prévoyance	2 519.81 €	
GARANTIE obsèques	210.44 €	
VAUBAN Humanis	19 708.38 €	
MUTUELLE Harmonie	0.00 €	
TAXE SUR LES SALAIRES	28 538.84 €	
Charges sociales à payer	33 147.41 €	
Charges sociales sur congés payés	14 440.00 €	
16. Information concernant les contributions volontaires en nature :		
Non soumis		

17. Informations complémentaires**Engagements hors bilan**

- a) Emprunts auprès des organismes bancaires : 0.00 €
 b) Crédit-baux : 0.00 €

c) Charges concernant les Indemnités de Départ en Retraite

L'Institution ne provisionne plus les indemnités de départ en retraite du personnel enseignant conformément à la législation.

Concernant le personnel non éducatif la provision pour indemnités de départ en retraite est constituée dans le compte provision 1565000.

d) Legs et donation : Non soumis

e) Cautions reçues et données : Néant

18. Compte de résultat

Nous vous rappelons que nos produits sont constitués essentiellement :

- participation des familles,
- subvention de l'Etat,
- taxe d'apprentissage.

19. Tableau d'évolution des effectifs moyens

Catégories / Années	31/08/2018	31/08/2019
Cadres	27	27
Employés	57	55
Total	84	82

INSTITUTION SAINT JOSEPH

**207 rue Félix Faure
76072 LE HAVRE Cedex**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/08/2019

A l'Assemblée Générale,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions visées à l'article 612-5 du Code du commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DE L'ANNEE S'ETANT POURSUIVIES :

Loyers des locaux :

*** Entité concernée : Association « Protection des Sites »**

Administrateur concerné :

Monsieur Bernard DEMEILLERS

En fonction des baux établis entre « l'association de Protection des Sites » et votre association, il est mis à la disposition de votre Institution l'ensemble des bâtiments situés au 207, rue Félix Faure 76072 Le Havre Cedex, moyennant un loyer annuel de : 410 472 €

*** Entité concernée : Association « Le Havre Yvetot Valliquerville »**

Administrateur concerné :

Monsieur Bernard DEMEILLERS

En fonction des baux établis entre « l'association Le Havre Yvetot Valliquerville » et votre association, il est mis à la disposition de votre Institution une partie des bâtiments situés au 207, rue Félix Faure 76072 Le Havre Cedex, moyennant un loyer annuel de : 29 956 €

*** Entité concernée : Association « rue de Normandie »**

Administrateur concerné :

Monsieur Bernard DEMEILLERS

En fonction des baux établis entre « rue de Normandie » et votre association, il est mis à la disposition de votre Institution une partie des bâtiments situés au 207, rue Félix Faure 76072 Le Havre Cedex, moyennant un loyer annuel de : 2600 €

Telles sont les conventions qu'il vous appartient d'approuver.

Paris, le 3 décembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

Jean Michel HELENNE

